

Auteur : Madame Ziani Drid Fatima (Université de Batna Algérie)

Co-auteur : Seffari Miloud (Université de Constantine Algérie)

Co-auteur : Ziani Belkacem (Université de Batna Algérie)

LA FAMILLE ALGERIENNE ENTRE TRADITION ET MODERNITE

Introduction.

Celui qui observe la famille algérienne au lendemain de l'indépendance sentira comme une résurrection de celle-ci des fins fonds de l'histoire. Néanmoins, les brusques et rapides changements qu'a connus la société algérienne dans ces différentes couches et dans tous les domaines, depuis ce temps là en un impact sur les transformations qui l'on caractérisées. Ces variations touchent aux fondements de sa construction, aux fonctions qu'elles a eues et aux modes de relations sociales entre les différents éléments qui constituent son système familial. En effet il y a eu une sorte de transfert des centres et des rôles à cause du mode renfermé qu'elle a vécu pendant longtemps du grand père au père de famille, avec l'apparition de l'aspect nucléaire simultanément avec la présence de la famille à caractère élargi qui semble, d'après quelques indices, tendre à disparaître on décline progressivement le modèle de la famille nucléaire devient donc plus dominant, cohabitant avec d'autres types qui étaient méconnus et qui semblent être une conséquence de ces transformations.

L'entrée de la femme dans le monde du travail, et l'instruction de la fille et son accession à des niveaux compétitifs où elle a pu concurrencer les hommes, surtout au niveau des études supérieures, ont joué un rôle très apparent dans la formation du nouveau modèle de famille et dans la détermination des rôles de la femme dans cette nouvelle conjoncture.

Et comme la femme a concurrencé l'homme dans les domaines des sciences et de l'instruction, elle l'a fait aussi dans le domaine du travail dans certains secteurs privés à savoir celui de l'enseignement et celui de la santé ; ce qui signifie sa contribution au double niveau direct et indirect du développement général du pays, et ce à travers son intégration du monde du travail et dans presque tous les domaines de la vie active. Sa confirmation s'est accentuée surtout par la politique qu'elle a entretenue à l'égard de l'espacement des naissances et qu'elle a appliquée en toute conscience et pleine responsabilité. Ceci apparaît évident dans la régression du niveau de la fécondité et la rétrogradation de l'évolution démographique qui a connu après l'indépendance des taux les plus élevés dans le monde.

Objectifs de l'étude

Nous allons tenter de donner ; à travers ce poster, une idée très brève sur les changements qu'a connus la famille algérienne tout en mettant l'accent sur sa transition des types élargis à celui qu'on qualifie de nucléaire.

- les changements des principes sociaux vis à vis la préférence de grand nombre d'enfant.
- le rôle du gouvernement dans la mise en place des moyens contraceptifs.

Le rôle de la famille algérienne dans l'application de la politique d'espacement des naissances.

La recherche entreprise par Mustafa BOUTEFNOUCHT à la fin des années 70 du

siècle dernier est considérée comme de ce qu'il y a de plus important qui soit écrit à propos de la famille algérienne .

Depuis l'indépendance a travers son projet, il a tenté de déterminer la nature de «la famille algérienne » de par son évolution et ses traits modernes. Et il est certains que plusieurs changements ont affecté la structure de la famille algérienne depuis ce temps là, et ce bien sur à cause du changement de plusieurs données relatives à la réalité de la société algérienne ; ce qui inévitablement a entraîné des transformations qui ont modifié l'état de famille ; cette dernière qui constitue la pierre angulaire de l'édifice de la structure sociale.

Et pour cerner la grandeur et le degré de ces changements dans le cadre d'une méthodologie comparée concernant l'état de la famille algérienne à cette époque là et ce qu'elle est devenue au cours d'un quart de siècle de temps, nous devons avoir d'abord un aperçu sur la description dont a fait l'objet et qui a été celle de chercheur (Mustafa BOUTEFNOUCHT) pour déceler le degré des changements qui l'ont marqué dans sa structure humaine, les systèmes de valeurs, Ainsi que les rapports qui lient ses membres, puis estimer la valeur et les centres de décision reconnus à la femme au sein de la famille.

Quant à ses traits, BOUTEFNOUCHT les résume à travers les études engagées à cet effet en quatre caractéristiques :

- La famille algérienne a l'aspect élargi regroupant plusieurs familles conjugales vivant sous un même toit « la grande maison » en milieu urbain et « la grande khaima » chez les nomades (Bedoins) de 20 a 60 personnes y vivent.
- La famille algérienne étant une famille patriarcale et où le père et le grand-père constituent «les chefs spirituels » du groupe familial. L'un et l'autre sont habilités a gérer le patrimoine collectif. Ils ont une place particulière (un rang de privilège) qui leur permet, grâce un système ferme, de veiller à la consolidation du groupe familial.
- La famille algérienne étant une famille agnatique où la descendance est attribuée au sens masculin et où la dépendance aussi est patriarcale. La femme (la mère) demeure toujours dépendante de son père, et l'héritage se transmet de père a fils (souvent l'aînée) pour éviter l'indivision du patrimoine.
- La famille algérienne étant une famille indivise, ce qui sous-entend une autorité et une responsabilité du père sur les objets (les filles étant contraintes de quitter la demeure familiale lorsqu'elles se marient) et les fils descendants du père et toute la progéniture dont l'origine est masculine doivent quitter la grande maison et fondent un nombre de cellules équivalents au nombre de couples (Mustafa Boutefnouchet 1984).

A quel point la famille algérienne a-t-elle conservée ces caractéristiques et quelle est la relation avec ces évolutions par la contribution de la famille dans le développement à travers la pratique d'espacement des naissances.

Ce qui est constaté est que la famille algérienne ne peut pas prétendre s'attribuer

tous ces traits parce que ses derniers sont communs à une multitude de famille dans les différentes cultures universelles et surtout dans le monde arabe vu la ressemblance étroite des composantes du système familiale de ces peuples et frappante : la religion, les coutumes et les tradition, les conditions économiques et sociales et les événements historiques qu'ont vécu ces collectivités sociales.

D'autre part, nous pouvons signaler que parmi ces caractéristiques certaines sont stables de part l'immutabilité des éléments qui les constituent, donc inaptés à changer, comme la transmission du nom de la famille du père à ses enfants puis à ses petits enfants, et nous ne croyons pas que l'évolution de la famille, quelque soit sa nature ou sa forme puissent influencer sur cet état. D'autres traits, par contre, s'apprêtent à changer ; cela est du au différentes changements qu'a connus la famille algérienne. Et par conséquent, ces traits changent et prennent d'autres formes suivant les exigences de cette famille concernant son adaptation avec son environnement nouveau sur la base des innovations qu'imposent les transformations économiques, sociales, politiques et historiques.

Les métamorphoses qu'a connues la société algérienne dans son ensemble, si elle avait fait preuve d'une lente progression dans les premiers temps de l'indépendance et n'a pas vécu au rythme des projets de planification visant le développement à cette époque là, en revanche a connu une cadence accélérée dans les deux dernières décennies, nous pouvons même affirmer que les changements qui se sont opérés dans ses aspects et dans sa structure n'ont pas été observés durant son parcours de l'histoire. La famille algérienne a continuée à vivre selon le même mode de vie à caractère nomade (Bedoins) durant plusieurs centaines d'années, et où la densité de la population était en majorité rurale avec tout ce qui s'ensuit comme coutumes et traditions, mœurs et usages, jusqu'ou 1962. Les études qui ont eu pour objet «l'étude de la famille » à travers l'histoire ont fait part de description approximative quant aux caractéristiques de ces familles.

Le modèle de Famille élargi n'est plus dominant de nos jours comme l'avait observé BOUTEFNOUCHT ni en milieu urbain, ni en milieu rural où les changements ne sont pas considérable et semblent être de moindre effet.

Le volume de ce modèle de famille se rétrécit et décline de plus en plus pour céder la place à la domination de la famille nucléaire, qui se limite dans sa constitution au père, à la mère et aux enfants et qui atteint et qui ne dépassent pas la valeur minimale citait par Boutefnoucht qui atteint 20 membres.

IL est rare de rencontrer une famille comptant un nombre aussi considérable, donc impossible d'atteindre celui de 30 ou 40 membres. ET même si cela était possible dans certains familles Algériennes, celle-ci constitueraient ou présenteraient une union familiale dans l'apparence seulement et qui n'exprime pas en réalité sa division en familles indépendantes et autonomes à cause du problème du logement surtout ; et dans ce cas là, ces familles vivent dans l'embarras de partager les services communs (sanitaires, cuisines, couloir, cour ...etc.).Outre cette apparence, ces famille sont indépendantes et autonomes

ressemblant à un certains point ce qu'on appelle El Haouari ou la grande maison ou « dar Sbitar » sauf par une différences essentielle qui fait que les habitants D'el Haouari appartiennent souvent a des origines et des tribus différents ; le seul lien qui les met en relation c'est l'aire d'espace, c'est à dire habiter dans un même quartier.

Dans les autres cas on constate la dépendance des enfants d'une mère et d'un père ; ce dernier qui serait en mesure de fonder son propre foyer pour y vivre avec les enfants non encore marié.

La compagne, malgré ses habitudes conservatrice, elle aussi n'a pas été épargné en ce qui concerne ce qu'on appelle communément « Kisma » ce qui signifie partage quoi que la fréquence du phénomène soit moins marquante que dans les zones urbaines, cela reviendrait sans doute a la différence des données et des circonstances qui ont engendrées ce phénomène.

Et dans les deux cas, les circonstances sociales et économiques seules peuvent en premier lieu, déterminer les dimensions de la famille et nous pouvons ajouter aussi que l'élément d'adaptation avec les nécessités et des exigences de chaque période de l'histoire est aussi un facteur déterminant de la grandeur d'une famille et de la nature des rapports qui relie ses membres.

Autrefois, la force défensive d'une famille, sa prospérité économique et son rang parmi les autres familles ne voulaient que par le nombre qu'elle pouvait compter. Et chaque fois que le nombre des garçons augmentait, sa réputation et son autorité parmi les autres familles étaient de plus en plus considérée, parce que les mâles représentaient une force productrice et un bouclier de défensive, étant donné le caractère agricole de la société qui compter essentiellement sur la force physique et qui étaient d'une grande utilité dans les conflits qui opposaient les tribus à cause de l'exploitation ou l'utilisation des point d'eau ou de pâturages, réalité extravagante de la vie posturale ; sachant que plus de 85 % des habitants algériens vivaient dans la compagne jusqu'au jour de l'indépendance (Mustafa Boutefnouchet Op cit). En ce temps là, les secteurs agricoles comptaient deux modèles, le premier, moderne, a caractère mécanique et dont la production est élevée, est gérée exclusivement par les européens (les colons) ; et le deuxième a caractère traditionnel, de faible rendement, utilise des moyens précaires et qui est géré par les algériens.

Ce même dernier secteur traditionnel est subdivisé suivant la nature de la propriété et sa valeur : il y a des grands propriétaires qui se rapprochent des propriétaires européens en ce qui concerne les procédés modernes d'exploitation et le niveau de production. Il y a aussi les personnes de propriétés moyennes et les petits agriculteurs qui constituent la majorité absolue puis ceux qui ne possèdent aucune propriété sauf dans le cadre de la propriété indivise qui n'admet pas le partage et l'exploitation individuelle ; c'est pourquoi le mode de vie et les circonstances économiques et sociales au cours de la période colonial et le début de l'indépendance ont imposé l'existence et la présence du modèle de la famille élargie et a établi à travers elle une nature et des modes relationnels a

caractère social et qui régissent les rapports entre les membres de cette même famille.

Dans cette conjoncture, la situation de la femme était déterminée en fonction, de sa position (sa place) dans la famille : fille, sœur, mère ou épouse comme son rôle de prendre des décisions tenait aussi de la place qu'elle occupait dans cet ordre.

Mais, concernant la conservation de la famille algérienne à son caractère patriarcal, ceci doit faire l'objet d'une remise en cause, car le rôle du grand-père (patriarche) semble avoir décliné en ce qui concerne la représentation spirituelle de la collectivité familiale. C'est ainsi que le père a pris en charge d'assumer ce rôle, surtout dans les milieux urbains où plusieurs facteurs ont été au désavantage du grand-père et ont atténué de son autorité. La génération des parents jouit désormais de certaines caractéristiques surtout celles ayant trait à l'amplification des relations sociales, les soucis de l'instruction, celui de décrocher des diplômes et une fonction..., ce sont ces dernières qui ont privé les grands-parents de leur présence autoritaire, ce qui leur est maintenu c'est seulement leur demander conseil et leur avis dans une morale de respect prescrite par les traditions et la religion quant à la valeur solennelle accordée aux parents.

Ce qui est stable dans les caractères de la famille algérienne provient de la nature même des éléments qui maîtrisent et maintiennent le profil de cette famille et on citera essentiellement la religion de l'Islam qui impose l'appartenance (la dépendance) au père.

Et même si la femme se marie et constitue sa propre famille, elle ne va pas perdre son appartenance à la famille de son père, sa filiation demeura toujours rattachée à sa famille d'origine. Le législateur même a considéré cette évidence et faisant apparaître (figurer) sur les documents officiels de l'identité le nom de jeune fille aux côtés de la citation des noms de l'époux (loi 19-02-1970 daté 02/1970).

A propos de l'héritage, celui-ci n'est pas transmis dans un esprit patriarcal, comme le souligne Boutfnouchet de père à fils, l'aîné en général, selon la volonté du père ou du fils mais il se transmet suivant la recommandation de la Chariâa à tous les enfants descendant de ce père suivant le principe qu'un enfant de sexe masculin équivaut à la valeur attribuée à deux filles et le père n'a aucunement le droit de privilégier l'un de ses enfants ; sur les autres en lui attribuant plus qu'il ne lui revient de l'héritage.

LE ROLE DE LA FEMME DANS LA FAMILLE TRADITIONNELLE

Pour la femme, en cet état de faits, aucun pouvoir de prise de décision ne lui était accordé dans le système traditionnel parce que l'homme détenait un plein pouvoir d'autorité et par conséquent toutes les décisions lui sont conférées au sein de la famille. Ajoutons aussi que l'autorité de l'époux était imposée (Addi lahouari 1999) à la femme dans une attitude de rudesse et dans un esprit d'exploitation, L'homme considéré que son honneur ne peut être préservé que par la pureté, la chasteté des femmes (Fatima Marnissi 1983) qui vivent sous son autorité et sa responsabilité (épouses, filles, sœur, l'épouses de frères ...). Au vu de ses principes ; le rôle de la femme est limité ; elle se met au service de la

famille, (Said ouaamama et Hadjila Saad Saoud 1996) pour gérer tout le ménage et veiller à l'entretien et au fonctionnement harmonieux des rythmes de vie au sein d'un foyer qui compte un nombre considérable et d'individu et Elle joue aussi un rôle économique à travers la gestion rationnelle et réfléchi des réserves de provision alimentaires. Et en avançant en âge, et en ayant un grand nombre d'enfants, la femme fait l'objet d'un respect et d'une vénération prestigieuse, C'est pourquoi les veilles femmes acquièrent dans les familles traditionnelles une place importante qui va jusqu'à lui permettre une certaine autorité auprès du père à qui revient tout le pouvoir de commandement.

LE RÔLE DE LA FEMME DANS LA FAMILLE MODERNE

Cependant le rôle dont jouit la femme au sein de la famille moderne est d'une valeur compétitive. Ce n'est pas cette femme résignée et soumise à l'autorité de l'homme, ce n'est pas non plus cette veuve qui n'a aucune ressource pour subsister ni cette autre qui vit dans les contraintes de son environnement, ce n'est pas cette fille encore qui est rattachée à sa famille. La femme moderne égale l'homme dans l'exercice de toute fonction au sein d'une institution que ce soit une usine, une école ou un quelconque secteur de service publique.

Elle est médecin, infirmière, avocate ou magistrat, professeur à l'université, membre du parlement, et elle assure ses fonctions en toute liberté et avec plein dévouement. Il existe aussi d'autres activités qu'exerce la femme chez elle, dans son foyer. Permette à la femme de contribuer à maintenir l'équilibre budgétaire. La femme pour ainsi dire travaille en étant conscient de sa valeur et sans aucune persécution ni contrainte venant de son entourage qu'elle courtois quotidiennement.

Ainsi, on peut dire que la femme moderne essaye par tous les moyens d'assurer la cohésion des membres de sa famille (comme c'est le cas dans la famille traditionnelle) et ce en y consacrant tous les préalables affectifs, car par sa tendresse elle crée une atmosphère d'intimité qui assure la perpétuité des relations entre les membres de la famille.

Ceci permet des valeurs sociales qui constituent la boucle essentielle des valeurs sociales héritées de la famille traditionnelle auxquelles essaye de rester attaché la famille moderne parce que ces valeurs trouvent leur source dans la religion musulmane.

L'ESPACEMENT DES NAISSANCES EN ALGERIE

Les premières années d'indépendance ont connus un taux considérable d'accroissement de la population ce phénomène est dû aux changements qui ont caractérisé le cadre social et le domaine économique, c'est grâce au développement de ce dernier que la population a amélioré son niveau de vie et l'implantation d'infrastructures sanitaires (centres hospitaliers) et la promotion de la prise en charge médicale ont fait que le taux de la mortalité diminue chez les enfants.

Un autre constat, celui de la tranche active, qui a plusieurs chances de travailler.

La croissance démographique après l'indépendance a pour causes :

1/ Diminution du taux de mortalité (1966) au niveau de toutes les tranches d'âge par

rapport aux années précédentes.

2/ Amélioration du niveau de vie et promotion de la prise en charge médicale.

3/ hausse du taux de mariage ce qui a entraîné bien sur un taux de fécondité considérable.

4/ Instauration d'un climat de paix et de sécurité après la fin de la guerre de libération.

5/ Perfectionnement des procédés de recensement de la population (Said Merbeii-1984.

6/ l'analphabétisme comme étant un facteur déterminant de l'explosion démographique :

- 1 Mariage précoce chez les jeunes filles analphabètes (17 ans) tandis que chez les jeunes filles instruites l'âge est estimé à 22 ans.
- 2 Taux d'enfantement considérables chez les femmes analphabètes (en 1980, plus de 90% des naissances étaient attribués à des femmes analphabètes) (Drid Fatima 1993/1994)

Le taux de croissances naturelle qu'a connu l'Algérie dans les années 70/80 était le taux le plus élevé dans le monde. Cette réalité s'explique par des facteurs que nous avons annoncés ci dessus (taux élevés d'analphabétisme, mariage précoce, le non application des procédés de régulation des naissances par les couples mariés avec rigueur comme on peut ajouter aussi l'hégémonie des coutumes et traditions qui influent d'une façon ou d'une autre sur la grandeur de famille. Tableau N 01

Le taux d'accroissement naturel en Algérie

Tableau N°01

1966	1970	1975	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
3.40	3.40	3.05	3.21	3.16	3.15	3.16	3.16	3.11	2.74	2.76	2.73	2.50	2.49

1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
2.41	2.43	2.25	2.16	1.89	1.68	1.63	1.52	1.56	1.48	1.55	1.53	1.58

Source : du 1966 au 1995

(1) - La Démographie Algérienne Face aux grandes Questions de Société.

N- DEKKAR et Autres (FNUAP) Mai 1999- Page (23).

(2)- du 1996 au 1998 :

- Politique National de la population à l'horizon 2010 -Ministère de la santé - juillet 2002, Page (09).

(3)- du 1999 au 2003

Données Statistiques Démographie Algérienne 2003 N° 398 Page (1)

Tableau N°1

D'après les résultats obtenus dans le tableau (n°1) nous remarquons que :

La période de 1966 à 2003 peut être répartie en trois phases :

1 La première phase 1966/1980

- l'Algérie a marqué le taux d'accroissement le plus élevé dans le monde (plus de 3 %) malgré la création des centres de planification familiale au niveau régional

EST/OUEST/CENTRE

Constantine /Oran/ Alger

- le taux d'accroissement se justifie par :

- 1 l'absence de sensibilisation de la famille algérienne à l'utilisation des moyens contraceptifs et leur ratification
- 2 l'incapacité des autorités nationales d'instaurer un dispositif exhaustif en vue de l'application d'un espacement des naissances.

3 La deuxième phase 1980/1985 :

Cette période qui coïncide avec la période du (plan quinquennal) se caractérise par une crise économique et énergétique qui a frappé le monde entier y compris l'Algérie et qui a engendré un accroissement remarquable du taux de chômage.

Mais malgré les efforts de l'état à inculper une politique opérationnelle quant au soutien de l'application du programme de la planification familiale. Pour ce faire 260 centres PMI ont été installés à l'échelle nationale avec l'adoption d'un programme national pour contrôler la croissance démographique et ceci par la sensibilisation des citoyens à l'importance de l'espacement des naissances.

Les résultats des démarches adoptées pendant cette période se sont concrétisés ultérieurement.

3 La troisième phase 1985/1989

Cette période se caractérise par l'adoption d'un certain nombre de dispositions dont les plus importantes sont :

- l'esquisse d'un organisme des naissances sur le plan individuel et collectif et l'application sur le terrain dans les domaines suivants :

L'éducation, L'information et la communication,

La culture et la promotion sociale.

- En 1987 a été adopté (l'association algérienne de la planification familiale) qui ouvre pour la réussite du projet de la planification familiale dans le respect des choix des individus et la religion islamique

4 La phase 1990/1995 :

Cette période se distingue par le recul des taux d'accroissement en Algérie.

De 2.49 % à 1.89 % en 1995 et ceci en raison de :

- la création d'une commission nationale pour l'espacement des naissances au sein du ministère de la santé.
- Soutien de la politique de la population.
- L'installation, en 1995, de la commission nationale pour la santé de la fécondité et la planification nationale.
- En raison des événements pénibles qu'a connus l'Algérie au cours des années (90) à la

fin du siècle passé la famille algérienne a vécu une période de désespoir très ardue ce qui a provoqué chez la famille algérienne le désir de limiter le nombre d'enfants et par conséquent la réduction des taux d'accroissement ajoutant a cela, le recule de la capacité d'achat chez la famille algérienne ou le nombre d'enfant représente désormais, un fardeau, des charges et moins de ressources.

5 La phase 1996/2003

D'après le tableau N° 01, cette période continue a connaître une baisse de taux d'accroissement qui va de :

1.63----- 1996 a 1.48 % -----2000

Pour enregistrer une légère augmentation de (0.11 %) soit 1.58 % actuellement.

Les causes de cette régression en sont dans :

- la disponibilité des moyens contraceptifs.
- Le nombre des demandeurs a augmenté de : 2.5 million en 2000 en comparaison avec 8000.0000 en 1997.

Et malgré la politique menée par le gouvernement , en ce qui concerne l'espacement des naissance à partir de 1967 , les débuts de cette entreprise (années 70/80) étaient modeste .Et avec le développement des situations économiques et sociales , la propagation et la diffusion de l'enseignement, l'intégration par la femme du monde du travail , le retard dans le mariage et l'utilisation des moyens de contraception ; le taux de fécondité a connu une nette régression et une baisse de la fécondité .Il faut avouer aussi que le facteur le plus déterminant dans cette prise de conscience de l'enfantement est celui de l'instruction qui joue un rôle important dans le retardement du mariage .

Si on compare les deux dernières décennies avec l'époque des années 70, nous allons remarquer une régression dans le taux de fécondité (8.4 enfant par femme en 1970 contre 2.2 pour une femme de l'année 2002), le tableau N° 2 explique cet état de fait.

Ainsi, nous pouvons affirmer que les femmes algériennes ayant atteint l'âge de la fécondité de nos jours ne sont disposé à n'avoir que moins de trois enfants que pouvaient avoir leur maman durant les années 70 (Zahia Bedidi et Jacques Valin 2000)

La baisse de la fécondité n'a pas seulement atteint les zones urbaines ; il elle a affecté aussi les régions rurales.

Ceci apparaît plus évident dans les période comprise entre les années 1992-2002, décennie ou la fécondité a connu une baisse sérieuse.

Evolution des Taux de Fécondité Totale selon le milieu

De résidence de 1970 à 2002. Tableau N° 2

Milieu de Résidence	Taux de Fécondité totale (enfant par femme)				
	1970	1986	1992	1998	2002
URBAIN	7.3	4.5	3.6	2.4	2.0
RURAL	8.5	7.1	5.3	3.0	2.5
ECART	1.3	2.6	1.8	0.6	0.5

Variation Relative (%)

	1970/86	1986/92	1992/98	1998/2002	2002-2002

URBAIN	- 37.7	- 21.5	- 31.2	- 16.9	42.8
RURAL	- 16.4	-24.9	- 43.5	- 16.5	- 52.8

Source : ZAHIA OUABAH-BEDIDI : La baisse de la Fécondité en Algérie « Transition de développement
Ou transition de crise (institut d'études Politique de Paris) .MAI 2004 Page 648

Tableau N°02

D'après le tableau n°02 concernant l'évolution des taux de fécondité totale, selon le milieu de résidence ont peut dégager trois périodes caractérisants de la famille algérienne :

1 la période des années soixante-dix qui se caractérise essentiellement par un taux de fécondité élevé soit, 7.3 enfant par femme chez les femmes citadines pour 8.3 enfant par femme chez les femmes rurales.

Ces résultats nous montrent :

- l'incapacité d'une part de l'application de la politique des espacements de naissances.
- D'autres part, l'absence de la sensibilisation pour l'utilisation des moyens contraceptifs.

b-La période des années quatre vingt se caractérise par la baisse des taux de fécondité chez les femmes citadines de 50 % pour une baisse moins signalée chez les femmes rurales.

c- Période des années quatre vingt dix

Une nette amélioration a tété décelée pendant cette période quant au taux de fécondité en Algérie tant chez les femmes citadines que chez les femmes rurales.

- soit 50 % ---- entre 1972-----1992 en ville
- et de 40 % chez les femmes rurales dans la même période 1972-----1992
- Le taux de fécondité a reculé pour atteindre 2.4 enfants femme en 1988 en ville, et 3 enfants par femme chez les ruraux ce qui est considéré comme taux idéal en comparaison avec les taux des années précédentes surtout si le nombre d'enfants est lié directement a plusieurs facteurs dont les plus important sont :

-Le niveau de vie.

-Le pouvoir d'achat.

Facteur quasi-absent dans un pays en voie de développement comme l'Algérie.

d- Début du nouveau millénaire :

Cette période est considéré comme un challenge en comparaison avec les périodes précédentes quant a la baisse remarquable des taux de fécondité qui pourrait être expliqué par une nette sensibilisation de la famille algérienne a l'espacement des naissance ou, la famille algérienne se trouve contrainte de baisser le taux de fécondité, partout les moyens de contraception permis par la religion islamique pour des raisons liées a la situation socio-économique difficiles.

A propos du retard dans le mariage, il est considéré comme l'un des facteurs les plus important dans la régulation de la fécondité dans pas mal de pays ceci ; est du au prolongement que prennent les études.

Evolution de l'âge Moyen au 1^{er} Mariage selon le sexe.

De 1966 à 2002.

Tableau N°03.

Année Sexe	1966	1970	1977	1987	1998	2002
Femmes	18.3	19.3	20.9	23.7	27.7	29.6
Hommes	23.8	24.4	25.3	27.6	31.1	33

(1) Source : de 1966 -1977.

- population et développement en Algérie Rapport Notionnel (CIPD+10) Décembre 2003

(2) Source : de 1987 à 2002.

- La population Algérienne à la Veille du Troisième Millénaire - Ministère de la Santé - Juillet 1999 Page (04).

Les statistiques du tableau N°03 montrent :

- l'âge du premier mariage chez les filles n'a pas beaucoup progressé durant la période 1966-1977 cet âge arrive progressivement entre 18 et 21 ans ce qui est le même cas pour les hommes. Cette moyenne se situe entre 24 et 25 ans en 1977. En contre partie en 1987, enregistre le recul de l'âge moyen du 1er mariage chez les femmes à environ 28 ans et 27.5 concernant les hommes.

Et ceci est du a :

- Amélioration du niveau de vie.
- Augmentation du taux de chômage
- Entrée de la femme dans le marché du travail.
- Augmentation des charges de mariage.
- Non disponibilité du logement.

Les facteurs cités en haut en entraîné :

Un recul considérable de l'âge moyen du mariage pour arriver a 29.6 ans pour les femmes et 33 ans pour les hommes.

Sachant que l'instruction et l'éducation sont deux atouts à l'avantage des générations actuelles, celles des années précédentes étant pour la majorité analphabètes, surtout les femmes.

Mais avec le temps, l'instruction devient accessible a tout le monde, et cela a permis à la femme de changer son statut .Elle aussi aux cotés de l'homme va se pencher sur l'enseignement et tout en progressant, elle va ce libérer du complexe de l'ignorance et de l'analphabétisme .voir tableau N° 4

Evolution Du Taux de Scolarisation en (%) de la population âgée de 6 à 14 ans

Selon le sexe (1966/1998)

tableau N° 4

ANNEES	1966	1977	1987	1998
Masculin	56.80	80.80	87.75	85.28
FEMININ	36.90	59.60	71.57	80.73
TOTAL	47.20	70.40	79.86	83.05

Source : Collection Statistiques N°= 80 (OMS) Juin 1999

Les données du tableau nous démontrent le taux de scolarisation en Algérie de 1966-1998 pour les deux sexes. Ce que nous pouvons constater aussi de part ces informations et statistiques :

- Ecart du taux de scolarisation entre les deux sexes 1966*-1987
- Rapprochement du taux de scolarisation des deux sexes 1998.
- Le taux général de scolarisation de la période soumise à l'étude (1966-1982) est passé de 47.2% en 1966 à 83 % en 1998. Le taux presque doubler
- Le taux des scolarisés parmi les garçons en 1998 a régressé par rapport à 1977 de 3 % ce qui engendre une hausse du taux de scolarité féminine durant la même période et qui est estimé à 10 % en 1998 par rapport à 1977

Pour ce qui est des moyens de contraception, la politique d'espacement des naissances s'est tracée pour objectifs d'entretien de la santé de l'enfant et de la maman ; l'envie d'avoir des enfants devait donc faire l'objet de réflexion, et il fallait bien choisir le moment d'avoir un enfant. Cela est dû à certaines considérations dont nous citerons :

- La santé de la maman et celle du bébé et leurs exigences.
- L'adoption de moyen de contraception de nature médicale ou naturelle. Les concepts de contraception et régulation des naissances sont considérés comme des facteurs essentiels pour la baisse de la fécondité. Comme on peut aussi ajouter le retard du mariage.
- Jacques Valin et Zahia Bedidi ont signalé que l'usage de moyens de contraception est estimé à 8% en 1970 et a atteint 57 % en 1995. Ils ajoutent que d'après les statistiques des années 1998, la tranche d'âge de 4 à 9/ans n'a pas dépassé 10 % du nombre global de la population par rapport à 20 % en 1966.
- La mise en application de la politique de régulation des naissances s'insère dans le cadre de la politique démographique avec l'initiative des autorités publiques expliquant les conséquences désavantageuses du phénomène de l'explosion démographique et une consultation à cet effet a été adressée au conseil islamique suprême, qui a engagé deux fatwa autour de la régulation des naissances, la première en 1968 et la seconde en 1982.

Les premières études scientifiques sur ce sujet avaient reçu un intérêt considérable de la part des autorités algériennes de recherches démographiques et sociales. Les résultats ont révélé les dangers latents de la croissance démographique. Le ministère de la santé a joué un grand rôle dans cette augmentation, les aides étaient sous formes d'aide aux mères et enfants. Ce choix indique une volonté de prendre en charge ces deux catégories qui semblent les plus fragiles.

L'étude de l'AARDES a révélé ce qui suit :

- Dans les villes le taux des personnes connaissant et appliquant au moins une

méthode de régulation des naissances atteint 40 % chez les femmes et 60 % chez les hommes , Dans la campagne les taux baissent sensiblement puis atteindre a 15 % chez les femmes et 30 % chez les hommes .On remarque que le désir d'espace les naissances était plus fréquent chez les personnes aisée et non les illettrés , par conséquent l'idée de créer le premier centre de planning familial est apparu en 1967 , à l'hôpital Universitaire Mustapha Bacha , Alger .

On 1969 , deux autres centres furent ouvert à Oran et Constantine .Le travail des 03 Centres était pour le suivie des mères durant leurs grossesses , ensuite la prise en charge des nouveaux nés et l'observation de leur croissance jusqu'à l'âge de six ans , ceci inclue les vaccination, et l'augmentation guidées a la tension des couples , leur faisant prendre conscience de l'importance de la régulation des naissance .Durant une période donnée pour garantir une bonne santé pour les mères et les enfants .

En 1974 un programme contenant neuf puis onze centre ont été crée avec l'aide de l'OMS

En 1980 le programme a été élargi à 260 centres de planning familial sur tout le territoire national.

Entre 1967 et 1978 la politique démographique fut débattu à travers l'évaluation des délais durant les quelle il serais possible de subvenir aux besoins essentiel des habitants : Santé, logement et éducation.

En juin 1980 le congrès exceptionnel du FLN a insisté sur la nécessité d'adopter une politique familiale grâce a des programmes de travail adéquats visant l'espacement des naissances basés sur le consensus individuel et collectifs.

- Le premier plan quinquennal 1980-1984 a confirmé la nécessité de contrôler la croissance démographique comme comportement salutaire dans l'amélioration de l'efficacité de la construction économique et l'intérêt donne aux besoins sociaux des citoyens.

Les grands axes du congrès étaient basés sur le consensus individuel et collectif, le respect de l'autre et le libre choix du conjoint.

- Le deuxième plan quinquennal 1985-1989 a donné la priorité aux questions démographiques .les résolutions du central chargé de l'organisation de la famille portée par les directives et les recommandations politiques sont confirmé ceci :
- La nécessité de confronter les besoins sociaux, poursuivre l'effort de croissance économique et veiller sur la protection des femmes et des enfants en vue de l'équilibre familial.
- L'espacement des naissances sur les base du consensus individuel et collectif, et sa concrétisation dan des domaines aussi différents que l'éducation, l'information, la culture et la promotion sociale a tout les niveaux.
- L'importance de mettre sur pied les moyens humains, matériel et financiers nécessaire à l'exécution d'un programme national d'espacement des naissances basé sur le libre choix de la famille.
- Concernant l'expérience Algérienne dans le domaine de l'habilitation les éléments sanitaires responsables de l'espacement des naissances, le programmes a intégrer les services d'espacement des naissances ainsi la protection maternel et infantile. et la

formation des sages femmes et médecins spécialistes.

- En 1987 ce fut l'habilitation de l'association algérienne du planning familial ayant pour principes le libre choix du conjoint dans l'esprit de l'Islam.
- En 1990, fut crée une commission médical nationale pour l'espacement des naissances au ministère de la santé.
- En 1992 la politique de la population fut renforcée car elle était d'une grande importance dans les stratégies de croissances économiques et sociale.
- En 1995 ; la commission nationale pour la santé de la reproduction Et le planning familiale fut mise en place avec des médecins de différentes spécialités, des sages-femmes des représentantes d'associations activiste dans le domaine de santé.
- En 1996, ce fut l'installation de la commission nationale est composée de représentants des différents ministères, les sociétés nationales et les associations qui visent le développement d'activités : sensibilisations l'éducation et la communication ; Elles ont aussi participé a l'extension du débat sur la problématique des citoyens et du développement.
- En 1997 la liste des contraceptifs a été étendue, la liste en rigueur contient 28 sortes.
- En ce qui concerne l'aspect pratique de la contraception, il est à noter que la demande a considérablement augmenté durant la dernière décennie selon le tableau 05.

Evolution Du Taux de La prévalence Contraceptive Depuis 1968 à 2002

Selon Le Secteur de Résidence.

Tableau N°05

	1968	1986	1992	1995	2000	2002
Ensembles des Méthodes						
URBAIN	17.5	38.6	57.5	57.2	64.8	59
RURAL	4	29.6	44.1	56.6	62.9	54.4
ECART	13.5	9	13.4	0.6	1.9	4.6
Méthodes Modernes						
URBAIN	5	33.3	46.5	48.4	53.3	52.9
RURAL		26.8	35.6	49.7	48.3	50.3
ECART	5	6.5	10.9	- 1.3	5	2.6

Source : ZAHIA OUADAH BEDIDI : op cit Page (70)

D'après les résultats obtenus dans le tableau N°05 en remarque un grand écart entre citadins et ruraux . Compte a la manière d'utiliser les contraceptifs

- aux niveau de la ville en 1968 17.3 moyen de prévalence contraceptif été utiliser, ors en remarque de 04 moyen seulement pour les femmes rurale mais au milieu des années 80, en 1986 la situation a changé ou on constate l'utilisation des moyens contraceptifs par les ruraux qui atteint a 29.6 pour 38.6 moyen chez les femmes de la ville.
- l'utilisation des prévalence contraceptive et remarquablement chez les deux

catégorie surtout par l'utilisation de l'ensemble des méthodes au cours de l'année 2002 qui se traduit par 59 moyen en ville et 54 moyen chez les femmes rurales.

Ce tableau nous montre que l'utilisation respective des moyens de prévalence contraceptive chez les femmes urbaines enregistre un taux de 33.3 contre un utilisation de 26.8 % chez les jeunes rurales de 1968 à 1992 ou on enregistre une utilisation de 46.5 moyen chez les urbains contre 36.6 moyen chez les ruraux

- Au début des années 90 du siècle dernier, on enregistre un équilibre quant à l'utilisation des contraceptifs chez les deux catégories comme le montre les statistiques en 2002 ou on peut relever 50.3 moyens chez les ruraux pour 52.9 moyen chez les urbains

En conclusion On peut noter une large diffusion d'utilisation, des moyens de prévalence contraceptives surtout moderne parmi la société ou la famille algérienne ce qui prouve que la politique d'espacement des naissances en Algérie a relativement réussi depuis les années 80 jusqu'aux années 90 du siècle dernier

Et partant de ce raisonnement, et reconnaissant que la famille algérienne et l'un des principaux éléments qui contribuent au développement national, on peut signaler la politique engagée par l'état en ce qui concerne l'espacement des naissances. Cela va nous tenter naturellement à mettre la ou les transformations qu'a connue la famille algérienne à découvrir cette réalité à travers une étude pratique comparative, la première en 1994 et la deuxième en 2004, pour savoir à quel point la famille algérienne a participé dans la baisse conséquente de fécondité à travers l'application d'espacement des naissances.

Ces études ont été réalisées dans la Wilaya de Batna (à l'est algérien) avec un échantillon de 200 personnes dont 100 femmes et 100 hommes, dans les caractéristiques suivantes au moment des deux enquêtes 1994 et 2004.

- 1 être marié.
- 2 plus d'un enfant.
- 3 La femme en âge de procréation de 15 ans à 49 ans.

Résultats de la première étude 1994 :

- les décisions de l'état ont eu un impact positif sur la création de centres de protection maternelle et infantile et la formation de médecins spécialistes aptes à mener à bien la politique d'organisation des naissances dans la Wilaya. Néanmoins, selon les résultats obtenus basés sur les entretiens, il reste certains obstacles qui handicapent cette politique. Il s'agit surtout du manque de moyens contraceptifs.

En outre, l'absence de conduite, et plus précisément de bonne conduite, des citoyens face à cette politique, Les statistiques ont démontré que 19 % des interviewés vont au PMI et que les baisses de ce taux incombent aux raisons sous énumérées.

- 1 Le manque flagrant, voire la pénurie totale, de contraceptifs pour des périodes allant jusqu'à 03 mois.

- 2 Le mauvais accueil réservé aux individu, relaté a 52 % des interviewés fréquentant les PMI.
- 3 Le changement continu dans la qualité des contraceptifs utilisés sur certaines femme ceci a été démontré par des constats a la question sondant la régularité de prise de contraceptifs, 68.3% des interviewées on répondu positivement, qui représentent 31.7 des usagés régulier des PMI et d'autres centre sanitaires.

L'idée de continuer l'espacement des naissances est motivée par la préservation de la santé des mères et des enfants, palier l'incapacité des famille face au charges, l'intégration des femmes dans le marché du travail la bonne éducation des enfants, la précarité des logements ainsi que la hausse du niveau de construction des conjoints. La famille Algérienne en générales et Batnéenne en particulier, adhère fortement a ces nouvelles données 71.5 des interviewé manifestant leur adhésion ceci dit, la caution théorique n'implique pas une pratique sur réelle selon les statistiques 25 % de ceux qui espace les naissances de leur famille le font durant une année et ce qui espace de deux ans 21 %. Par conséquent , c'est une mauvaise application de l'organisation des naissances .Il est noté que le taux élevé de caution ne s'accorde pas avec les faits .Cette irrégularité est fréquente chez les classes illetrés caractérisée par :

- 1 l'ignorance total de l'existence de contraceptif.
- 2 l'ignorance de l'utilisation de contraceptif.
- 3 L'ignorance des bienfaits de l'organisation des naissances.
- 4 La cause de la religion.
- 5 Le poids des traditions et qui encourage le mariage précoce qui engendre les grossesses précoces, et la pression de la société qui vénère l'enfantement.

Les statistiques indiquent que 28.53% des interviewés refusent l'idée d'espacer leur naissances. Dont 37 % qui évoquent l'incompatibilité avec leur croyance religieuse et 34 % a cause de son incompatibilité avec les traditions familiales ceci parait être attribuer au déficit de sensibilisation et d'information dans ce domaines.

Résultats de la deuxième étude 2004:

Nous pouvons résumer en quelques points les résultats les plus importants qui ressortent de cette étude :

1/ L'admission (l'acceptation) par la famille algérienne de l'idée de la l'espacement des naissances et sa mise en pratique et à grande échelle par de nombreuses familles, alors que la simple conservation à propos d'un tel sujet était considéré comme un tabou et une transgression des principes et préceptes des coutumes en vigueur dans la société, un entretien à propos d'un pareil sujet ne se faisait que dans une totale discrétion, dans des milieux particuliers et à des niveaux très étroits c'est que l'idée de planification et d'organisation familiale était liée à un raisonnement de la majorité des algériens qui était nourri de conviction contradictoire faussement on en l'apparence aux croyances religieuses, aux coutumes et aux tradition. C'est pourquoi l'approbation de l'idée par les familles algériennes et son application de façon évidente est un triomphe de la société en générale considéré sous plusieurs angles :

- c'est une des formes de libération de la femme des contraintes qu'en lui imposait à propos de l'enfantement sans qu'elle n'ait le choix de contester ou de faire part de son

opinion. L'espacement des naissances a ainsi contribué à freiner à un certain degré l'explosion démographique, le taux d'accroissement ayant diminué d'environ 1.58% en (données statistique N° 398 2003), ce qui a permis à la femme d'organiser sa vie familiale et professionnelle.

- cela a permis à la femme en particulier et la famille algérienne en générale de s'adapter avec la conjoncture qu'imposent les changements économiques et socioculturels et surtout sous la menace du phénomène de chômage et la pénurie des logements.
- Cependant, ces affirmations ne signifient pas que toutes les familles algériennes s'appliquent à cette politique d'organisation familiale ; plusieurs familles des zones rurales continuent de vivre au rythme des traditions ; insistant sur la fécondité et enfantant le plus grand nombre possible d'enfants.
- 2/ le sérieux cloisonnement des valeurs sociales jadis en faveur de l'enfantement .Le nombre des membres de la famille ne faisant plus poids de puissance , il s'agit désormais d'une force qui s'évolue par le degré d'influence des membres d'une famille de par leur présence dans les coulisses de l'autorité influente (politique et autre) , situation qui leurs permet de défendre leurs intérêts et préserver le renommé de leur grande famille .Cette nouvelle structure sociale ainsi organisée , peut faire face aux persécutions et harcèlements des corrupteurs et a la convoitise des prédateurs .
- 3/Disponibilité par l'état des moyens de contraception par permission de vente de ces produits pour tous les individus mariés et par leur disponibilité au niveau des pharmacies appartenant au secteur public ainsi que le secteur privé.

Conclusion :

En guise de conclusion on peut avancer que les transformations qu'a connues la société Algérienne en générales et la famille en particulier étaient relativement lentes après l'indépendance et n'ont pas suivi l'itinéraire des programmes de développement.

Néanmoins nous remarquons un renversement de tendances pendant les 2 dernières décennies

Le modèle familial algérien est passé du modèle rural (la grande famille patriarcal) au modèle nucléaire et condensé (la petite famille composée du père , la mère et les enfants qui a contribué a l'évolution de la situation de la femme algérienne , celle ci s'est affirmée tant a la maison que dehors , ceci a entraîné son implication active dans le développement économique et social du pays , lui a permis de s'affirmer socialement grâce à son incursion dans le domaine du savoir et de l'éducation tous niveaux confondus lui assurant aussi un positionnement égale a celui de l'homme sur un plan décisionnel dont la réduction sensible de la taille de sa famille , décision prise conjointement avec le mari car la question d'espacement naissances concerne respectivement les deux conjoints .

Ce qui a entraîné une chute considérable dans les taux de fécondité, accéléré, aussi par le niveau d'instruction et l'application de la politique d'espacement des naissances.

Le taux d'accroissement naturel de la population a subi les effets des facteurs su

énumérés avec une baisse de (1.58 % en 2003) Cette baisse demeure un indice d'une part de la réduction des charges de développement, d'autre part elle offre des perspectives en vue de concrétiser l'aisance sociale hausse du niveau de vie et du pouvoir d'achat, et la réduction du taux de chômage.

On peut affirmer que les avances réalisées dans le domaine de l'espacement des naissances sont la preuve de l'existence d'un dispositif régulateur des visées durables du développement économique et social.

Bibliographie :

- Abdelkader Hammouche et Abderrahmane Hamoudi : l'accouchement aujourd'hui (comprendre votre enfant avant et après la naissance édition IMP moderne Alger 1984.
- Addi Lahouni : les mutations de la société Algérienne, édition la découverte paris 1999.
- Boutefnouchet Mustafa : la famille Algérienne, évolutions et caractéristique modernes OPU Alger 1984.
- CENEAP : a Mokadem .A Bouissri : objectifs démographiques et stratégie contraceptive FNUAP Alger 1998.
- CENEAP : la démographie face aux grandes questions de société N.Dekkar et autre FNUAP mai 1999.
- Drid Fatima : la croissance démographique et l'espacements des naissance en Algérie, thèse de magister Constantine 1994/1995 Algérie.
- Jacques Valin et Zahia Ouadah Bedidi : Maghreb la chute irrésistible de la démographie, bulletin mensuel de l'information de l'institut national des études démographiques N° 59 juillet/Août paris 2000.
- Dossiers de recherche : sur le chemin de la transition, préparé par Amandine LeBugle et Jacques Valin INED paris 2002.
- Zahia Ouadah Bedidi : la baisse de la fécondité en Algérie transition de développement ou transition de crise, Institut des études politique de Paris Mai 2004.
- Zahia Ouadah Bedidi : Op.cit .
- Politique national de la population a l'horizon 2010, ministère de la santé juillet 2002.
- Donnés statiques : Démographie algérienne 2003 N° 398.
- La Population Algérienne a la veille du troisième millénaire ministère de

la santé juillet 1999.

- ONS, collections statiques N° 80 juin 1999.
- FLN : la planification et les développements, Tome 1, évaluation des plans de développement 19 septembre 1983.
- FLN : Plan quinquennal N° 02 1985-1989 rapport général du ministère de la planification janvier 1985 Algérie.